

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider, en connaissance de cause, d'investir ou non.

ONE (le «Compartiment») - Part I : ISIN LU1333130448
Un compartiment de l'OPCVM Luxembourgeois Focus Funds (le «Fonds»)
 Ce Fonds est géré par FOCUS ASSET MANAGERS

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

OPCVM classé «Actions internationales», l'objectif du Compartiment est de sélectionner des sociétés cotées dont la performance boursière est fonction tant de leur qualité intrinsèque et de leurs avantages compétitifs que de la capacité du management de celles-ci à réallouer les capitaux qu'elles génèrent de manière à créer de la valeur pour leurs actionnaires.

L'indice MSCI World (dividendes réinvestis) est l'indice boursier le plus proche de l'univers d'investissement du Compartiment.

Le Compartiment sera à tout moment investi au minimum à 60% de l'actif net en actions.

Le Compartiment a pour vocation d'investir dans des actions internationales. Le Compartiment investit dans tous les secteurs économiques et dans toutes les tailles de capitalisation, toutefois l'exposition aux actions de petites capitalisations (moins de 150M€) est limitée à 20% de l'actif.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 25% de son

actif dans des instruments monétaires à court terme ainsi que dans des emprunts d'Etats Européens ou Corporate Investment Grade d'une maturité égale à 5 ans et de notation supérieure ou égale à AAA.

Ce Compartiment est un OPCVM de capitalisation. La durée de placement recommandée est supérieure à 5 ans.

Le remboursement des parts détenues pourra être demandé, par l'investisseur, chaque Date d'Evaluation. Les centralisations sont effectuées par CACEIS Luxembourg chaque Date d'Evaluation avant 11h et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative de cette Date d'Evaluation.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associé à ce Compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

L'indicateur de risque de niveau 5 du Compartiment reflète l'investissement à 60% minimum de son actif en actions internationales.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur auxquels le Compartiment peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque de contrepartie** : le Compartiment peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles
- **Risque de crédit** : Le risque de crédit peut s'avérer important lorsqu'une part significative des investissements est réalisée dans des titres de créances.

FRAIS

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi/ avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,8%*
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	15% au-delà d'une performance de 7% avec HWM historique
Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : Non applicable	

Les frais d'entrée et de sortie affichés constituent les maxima applicables.

*Le pourcentage des frais courants est une estimation des frais annualisés. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Ces frais courants comprennent les frais de gestion, d'administration centrale et de banque dépositaire.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux rubriques du prospectus, disponible sur le site internet www.focus-am.com

PERFORMANCES PASSES

Le Compartiment a été lancé le 18/12/2015. La part I du Compartiment a été lancée le 22 janvier 2016.

Il n'existe pas de données suffisantes pour fournir une indication utile des performances passées.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le Dépositaire du Fonds est CACEIS Bank Luxembourg

Le prospectus complet de l'OPCVM, les derniers documents annuels et périodiques ainsi que toutes les autres informations pratiques sont disponibles en français et gratuitement sur simple demande écrite auprès de FOCUS ASSET MANAGERS, 40 rue La Pérouse, 75116 Paris ou par email à info@focus-am.com.

Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet suivant: www.focus-am.com. Une copie papier de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande. La valeur liquidative est publiée chaque jour ouvré sur le site internet www.focus-am.com et peut être adressée, sur simple demande, auprès de la société de gestion.

Les ordres centralisés en J (Date d'Evaluation) sont réglés en J+2 jours ouvrés.

Le Fonds est soumis à la réglementation Fiscale luxembourgeoise. Le droit du pays

dans lequel le Fonds est agréé peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle en fonction de votre pays de résidence.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de SICAV peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de FOCUS ASSET MANAGERS ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

L'OPCVM propose d'autres compartiments et d'autres classes d'actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus, document dans lequel vous pourrez trouver plus d'informations sur ces compartiments et classes d'actions et disponible sur le site internet www.focus-am.com.

Vous pourrez demander la conversion de tout ou partie des parts de la SICAV dans des actions ou parts d'un autre compartiment, catégorie, ou classe d'actions. Pour plus d'information sur la méthode de conversion d'action et les règles applicables, nous vous prions de vous reporter au prospectus (aux sections sur les Souscriptions, Conversions et Rachats).

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). La société de gestion FOCUS ASSET MANAGERS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25/05/2016.